

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018 à 19 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de M. VILLEVIEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON, M. POSTIAUX.

Avaient donné pouvoir :

- Madame REY-MARTINEZ à Monsieur JOBBE-DUVAL
- Monsieur URAS à Monsieur JEAN
- Monsieur ROUSSIER à Monsieur SERRUS

Il est donné lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 Mai 2018.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions, des observations :

Madame CADVILLE : le procès-verbal ne reflète pas la réalité de ce qui s'est dit autour de cette table.

L'opposition a donc décidé de ne pas siéger au Conseil Municipal. Les Conseillers Municipaux d'opposition quittent la salle du Conseil à 19 H 38.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis il est fait lecture des décisions prises par Monsieur le Maire depuis le dernier Conseil Municipal.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

VIE MUNICIPALE (Finances, Urbanisme, Développement Durable, Communication, Relations avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, Relations avec le Conseil de Territoire du Pays d'Aix)

- **Finances**

1. **Approbation du Compte de Gestion budget de la Commune exercice 2017**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

ADOpte le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2017 du Budget principal de la commune dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

2. Approbation du Compte Administratif budget de la Commune exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOPTE le Compte Administratif du budget de la commune pour l'exercice 2017 arrêté comme suit:

Résultat		Dépenses	Recettes	Résultats exercice 2017	Résultats antérieurs	Résultats de clôture
Commune	Section de fonctionnement	6 531 187,96 €	6 277 935,64 €	-253 252,32 €	777 739,37 €	524 487,05 €
	Section d'investissement	6 807 059,02 €	3 851 683,53 €	-2 955 375 ,49 €	3 770 189,55 €	814 814,06 €
	Total cumulé	13 338 246,98 €	10 129 619,17 €	- 3 208 627,81 €	4 547 928,92 €	1 339 301,11 €

3. Approbation du Compte de Gestion budget annexe du Service de l'Eau exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

ADOPTE le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2017 du budget annexe de l'Eau dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

4. Approbation du Compte Administratif budget annexe du Service de l'Eau exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOPTE le Compte Administratif du budget annexe de l'Eau pour l'exercice 2017 arrêté comme suit:

Résultat		Dépenses	Recettes	Résultats exercice 2017	Résultats antérieurs	Résultats de clôture
Eau	Section d'exploitation	74 368,97 €	61 334,12 €	-13 034,85 €	5 928,06 €	- 7 106,79 €
	Section d'investissement	264 388,96 €	191 223,58 €	-73 165,38 €	300 568,34 €	227 402,96 €
	Total cumulé	338 757, 93 €	252 557,70 €	-86 200,23 €	306 496,40 €	220 296.17 €

5. Approbation du Compte de Gestion budget annexe du Service de l'Assainissement exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

ADOpte le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2017 du budget annexe de l'Assainissement dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

6. Approbation du Compte Administratif budget annexe du Service de l'Assainissement exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOpte le Compte Administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2017 arrêté comme suit:

		Dépenses	Recettes	Résultats exercice 2017	Résultats antérieurs	Résultats de clôture
Résultat	Section d'exploitation	290 080,37 €	259 324,71 €	- 30 755,66 €	19 082,74 €	-11 672,92 €
Assainissement	Section d'investissement	178 715,48 €	313 371,63 €	134 656,15 €	650 290,13 €	784 946,28 €
	Total cumulé	468 795,85 €	572 696,34 €	103 900,49 €	669 372,87 €	773 273,36 €

7. Approbation du Compte de Gestion budget annexe du Village de Vacances du Hameau de la Baume exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

ADOpte le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2017 du budget annexe du Village de vacances de la Baume dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

8. Approbation du Compte Administratif budget annexe du Village de Vacances du Hameau de la Baume exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOpte le Compte Administratif du budget annexe du Village de vacances de la Baume pour l'exercice 2017 arrêté comme suit:

		Dépenses	Recettes	Résultats exercice 2017	Résultats antérieurs	Résultats de clôture
Résultat	Section d'exploitation	276 321,01 €	306 032,79 €	29 711,78 €	-41 158,79 €	-11 447,01 €
Village de vacances de la Baume	Section d'investissement	829,65 €	5 016,53 €	4 186,88 €	17 862,22 €	22 049,10 €
	Total cumulé	277 150,66 €	311 049,32 €	33 898,66 €	-23 296,57 €	10 602,09 €

9. Approbation du Compte de Gestion budget annexe de l'Abbaye de Silvacane exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

ADOpte le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2017 du budget annexe de l'Abbaye de Silvacane dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

10. Approbation du Compte Administratif budget annexe de l'Abbaye de Silvacane exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOpte le Compte Administratif du budget annexe de l'Abbaye de Silvacane pour l'exercice 2017 arrêté comme suit:

		Dépenses	Recettes	Résultats exercice 2017	Résultats antérieurs	Résultats de clôture
Résultat	Section de fonctionnement	386 965,26 €	365 438,82 €	-21 526,44 €	197 363,81 €	175 837,37 €
Abbaye	Section d'investissement	22 856,71 €	21 109,51 €	-1 747,20 €	759 565,83 €	757 818,63 €
	Total cumulé	409 821,97 €	386 548,33 €	-23 273,64 €	956 929,64 €	933 656,00 €

11. Approbation du Compte de Gestion budget annexe du comptoir-boutique de l'Abbaye de Silvacane exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

ADOPTÉ le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2017 du budget annexe du comptoir boutique de l'Abbaye de Silvacane dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

12. Approbation du Compte Administratif budget annexe du comptoir-boutique de l'Abbaye de Silvacane exercice 2017

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOPTÉ le Compte Administratif du budget annexe du comptoir boutique de l'Abbaye de Silvacane pour l'exercice 2017 arrêté comme suit:

		Dépenses	Recettes	Résultats exercice 2017	Résultats antérieurs	Résultats de clôture
Résultat	Section de fonctionnement	165 759,89 €	224 065,71 €	58 305,82 €	0	58 305,82 €
Boutique	Section d'investissement	63 306,05 €	87 617,56 €	24 311,51 €	12 409,02 €	36 720,53 €
	Total cumulé	229 065,94 €	311 683,27 €	82 617,33 €	12 409,02 €	95 026,35 €

13. Reversement d'un excédent de fonctionnement du budget annexe de l'Abbaye de Silvacane au budget de la Commune – exercice 2018

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, ACCEPTE le reversement de 174 000 € de l'excédent de fonctionnement du budget annexe de l'Abbaye de Silvacane vers le budget communal. DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget principal 2018 de l'Abbaye au compte 6522 « Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal » et en recettes au budget principal 2018 de la commune au compte 7551 « Excédent des budgets annexes à caractère administratif ».

14. Clôture du Budget annexe de l'eau et intégration des résultats de ce budget dans le Budget principal de la Commune

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, AUTORISE la clôture du budget annexe de l'eau.

AUTORISE le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal ;

APPROUVE le transfert des résultats budgétaires de clôture 2017 du budget annexe de l'eau au budget principal de la commune comme suit :

- Résultat d'exploitation déficitaire de : - 7 106,79 €
- Résultat d'investissement excédentaire de : 227 402,96 € euros

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts de résultats susvisés sont inscrits par décision modificative au budget de la commune.

15. Clôture du Budget annexe de l'assainissement et intégration des résultats de ce budget dans le Budget principal de la Commune

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, AUTORISE la clôture du budget annexe de l'assainissement.

AUTORISE le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal.

APPROUVE le transfert des résultats budgétaires de clôture 2017 du budget annexe de l'assainissement au budget principal de la commune comme suit :

- Résultat d'exploitation déficitaire de : -11 672,92 €
- Résultat d'investissement excédentaire de : 784 946,28 euros

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts de résultats susvisés sont inscrits par décision modificative au budget de la commune.

16. Décision Modificative N° 1 Budget principal 2018 de la Commune

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, suite au vote du Conseil Municipal autorisant la clôture des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement et l'intégration des résultats de ces budgets au budget principal 2018 de la commune, il convient de modifier ce dernier de la façon suivante :

- En section de fonctionnement : une diminution de la recette de 18 779,71 € représentant le déficit d'exploitation des budgets eau et assainissement au chapitre 002 « résultat de fonctionnement reporté ». Une diminution de la dépense au chapitre 65 de 18 779.71 €
- En section d'investissement : une somme de 1 012 349.24 € représentant l'excédent d'investissement des budgets eau et assainissement en recette au chapitre 001 en « solde d'exécution de la section investissement reporté » et la même somme en dépense au chapitre 23.

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté »		-18 779,71 €
Chapitre 65 « autres charges de gestion courante»	- 18 779,71 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	-18 779,71 €	-18 779,71 €
Section d'investissement		
Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »		1 012 349,24 €
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »	1 012 349, 24 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	1 012 349,24 €	1 012 349, 24 €

APPROUVE la décision modificative N° 1 du Budget principal 2018 de la Commune.

17. Approbation d'une convention de mise à disposition de l'outil informatique de l'Observatoire fiscal Métropolitain

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE la convention de coopération fiscale permettant la mise à disposition de l'outil informatique « Observatoire fiscal métropolitain » entre les communes et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à venir avec la Métropole.

• **Urbanisme**

18. Acquisition de la parcelle, sise lieudit la Basse Plaine, cadastrée section D N° 1312, appartenant à Gilbert PAURIOL dans le cadre de la réalisation des nouvelles digues contre les crues de la Durance

Rapporteur : Monsieur VANHALST

Le Conseil Municipal à l'unanimité, DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section D n° 1312 pour une contenance de 151 m² sis lieu-dit La Basse Plaine à La Roque d'Anthéron, appartenant à monsieur PAURIOL Gilbert, moyennant un montant global de CENT CINQ ET SOIXANTE DIX CENTIMES (105,70 €). DESIGNER l'Office Notarial de La Roque d'Anthéron pour établir l'acte de vente correspondant. AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

• **Relations avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conseil de Territoire du Pays d'Aix**

19. Approbation d'une nouvelle convention qui annule et remplace celle du 26 Octobre 2017 N° 110/17 entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON – Organisation du transport scolaire

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE la nouvelle convention qui annule et remplace la convention qui avait été approuvée le 26 octobre 2017 entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON relative à la gestion de proximité du transport scolaire pour une durée de 5 ans. AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

• **Ressources humaines**

20. Logements de fonction

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, DECIDE de :

- ✓ Supprimer les postes de gardien du bâtiment des Iscles et de gardien du stade Municipal, pour lesquels des logements avec Convention d'Occupation Précaire avec Astreintes étaient attribués.
- ✓ Créer un poste de gardien des installations municipales sportives et de loisirs ouvrant droit à une concession de logement par Nécessité Absolue de Service, situé au stade municipal.

- ✓ Modifier la liste des emplois qui ouvrent droit à une concession de logement par nécessité absolue de service (NAS) ou par convention d'occupation précaire avec astreintes (COPA) fixée dans la délibération 143/2017
- ✓ Adopter la liste suivante:

NAS	COPA
Gardien du Centre Sportif et Culturel « Marcel Pagnol	Gardien de l'hôtel de ville
Gardien du village de vacances de la Baume	Gardien de l'ancienne mairie
Gardien du centre technique municipal	
Gardien du cimetière	
Gardien de l'Abbaye de Silvacane	
Gardien des installations sportives et de loisirs	

21. Nuitées des agents d'animation en camps vacances : équivalence de durée de travail

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, DECIDE de définir le service de nuit qui s'étend du coucher au lever des enfants comme l'équivalent de 3 heures de travail effectif de nuit.

VIE SOCIALE (action sociale, Affaires Scolaires et Petite Enfance)

22. Signature des conventions d'objectifs et de financement en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône dans le cadre du CEJ (Contrat Enfant Jeunesse)

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE les conventions d'objectifs et de financements établies entre la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON et la Caisse d'Allocation Familiale pour les années 2018-2021. AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 29 JUIN 2018



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS